

## *Emploi et handicap*

L'Agefiph poursuit sa dynamique d'innovation et lance un appel à projets pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive.

Comme en 2021, il a pour thème le développement des compétences en ciblant prioritairement cette année les seniors, les femmes et les personnes issues de la neuro-diversité



Bagneux

Jeudi 17 mars 2022

—  
Communiqué de presse

L'Agefiph a adopté une stratégie triennale pour l'innovation en 2019 dont la mise en œuvre se poursuit aujourd'hui. Après deux premières éditions couronnées de succès et le lancement récent d'un site dédié « [Innovation & Recherche](#) », l'Agefiph ouvre aujourd'hui un 3<sup>ème</sup> appel à projets visant à soutenir l'innovation pour le développement des compétences.

À l'heure où l'offre existante n'est pas toujours adaptée à la demande et aux besoins des entreprises et des personnes en situation de handicap, cette initiative a pour objet d'améliorer l'orientation et développement de la formation et de la qualification des personnes en situation de handicap.

2 millions d'euros seront investis dans cet appel à projets 2022 pour soutenir des expérimentations innovantes qui permettent aux personnes de choisir leurs parcours professionnels, d'y accéder dans les meilleures conditions possibles et d'en être les premiers acteurs dans un environnement plus inclusif.

Cette année, une priorité sera accordée aux propositions porteuses d'avancées majeures pour les seniors, les femmes et les personnes issues de la neuro-diversité.

## **Innover pour un levier de compétence plus inclusif**

La stratégie « Innovation 2020-2022 » de l'Agefiph est centrée sur « **La sécurisation des parcours et transitions professionnelles des personnes handicapées** ». Chaque année, une thématique est identifiée comme prioritaire. Après les deux premières vagues de 2020 et 2021, **ce nouvel appel à projets vise aujourd'hui à « accélérer l'engagement collectif pour une société de compétences plus inclusive »**. Dans la continuité du thème précédent, il cible prioritairement en 2022 des publics en situation de handicap accédant peu à la formation et particulièrement discriminés dans l'emploi : **les seniors, les femmes et les personnes issues de la neuro-diversité**.



Dans un contexte sanitaire et économique toujours enclin à fragiliser l'emploi des personnes en situation de handicap, cette initiative est **l'occasion pour l'Agefiph de réaffirmer sa dynamique d'innovation et de porter la question de l'inclusion** en saisissant les opportunités de la relance et en s'appuyant sur les nouvelles technologies et les sciences cognitives.

### Soumettre un projet

Le thème 2022 a pour ambition de susciter l'innovation dans **des métiers, des organisations ou des secteurs nouveaux**, et dans **des formats originaux de coopération**. Est ainsi appelée à participer **toute la chaîne des parcours professionnels, de l'accès à l'emploi, au développement professionnel et au maintien en emploi** afin d'explorer une large diversité d'angles : méthodes et modalités pédagogiques inclusives, développement des compétences pour de nouvelles qualifications, levée des obstacles au parcours d'orientation ou de formation, etc.

**L'ensemble des acteurs de l'économie, de l'orientation, de la formation et de l'emploi sont concernés** : les bénéficiaires (personnes salariées, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi), les entreprises, les partenaires sociaux, les acteurs publics, le service public de l'emploi (SPE), les acteurs de l'orientation ou de la formation notamment.

L'Agefiph a investi près de 5M€ au cours des 2 dernières années pour l'innovation dans le cadre des appels à projets action innovantes et en recherche appliquée. Ce sont près de 60 projets qui sont aujourd'hui en action. Aujourd'hui, l'Agefiph poursuit son investissement pour l'emploi des personnes en situation de handicap en **mobilisant 2 M€ dans cet appel à projet 2022**.

**Le détail et les modalités de l'appel à projets sont disponibles sur le site « [Innovation & Recherche](#) » de l'Agefiph**, depuis lequel des webinaires à l'attention des candidats seront programmés pour préparer chacune des étapes et accompagner les porteurs de projets :

- Jeudi 24 mars de 10h à 11h30 :  
[https://agefiph.zoom.us/webinar/register/WN\\_SESY4CcRRbGy7T418ta8aQ](https://agefiph.zoom.us/webinar/register/WN_SESY4CcRRbGy7T418ta8aQ)
- Vendredi 1er avril de 14h30 à 16h :  
[https://agefiph.zoom.us/webinar/register/WN\\_AD0xX17bSPiBbHCbXZY8Kg](https://agefiph.zoom.us/webinar/register/WN_AD0xX17bSPiBbHCbXZY8Kg)

Après des premières phases classiques d'admission et de pré-sélection, suivie d'une phase d'audition menée par un jury mixte associant l'Agefiph et ses partenaires, **la sélection finale du jury aura lieu fin novembre 2022**.

**Pour découvrir les projets soutenus à date** : <https://innovation.agefiph.fr/projets-soutenus>

#### A PROPOS DE L'AGEFIPH

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; soutient les acteurs de l'emploi, de la formation et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion,



l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2020, l'Agefiph a financé plus de 230 500 aides et services.

**Plus d'informations sur [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) / suivez l'Agefiph sur Twitter [@Agefiph](https://twitter.com/Agefiph)**

**CONTACTS PRESSE**

Julie Chaouat / [jchaouat@lebureaudecom.fr](mailto:jchaouat@lebureaudecom.fr) / 06 84 38 12 21

Ghislaine Cristofolletti / [g-cristofolletti@agefiph.asso.fr](mailto:g-cristofolletti@agefiph.asso.fr) / 06 21 65 41 96